

LE MOT DU MAIRE

Déjà trois ans après le confinement du printemps 2020, je vous parlais du monde d'avant, du monde d'après et des espoirs que je formulais pour un monde meilleur. Malheureusement, l'actualité ne va pas dans ce sens. Depuis 18 mois, la guerre en Europe, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, cette guerre a fait flamber les prix des matières premières et provoque une inflation à deux chiffres, rendant la vie de tous les jours difficile pour les plus démunis.

Le changement climatique bien visible, illustré par les sécheresses à répétitions aux quatre coins de la terre, engendre des incendies incontrôlables comme en ce moment au Canada.

Nous savons que la combustion des énergies fossiles accélère la montée des températures sur la planète. Nous, citoyens pour autant, changeons-nous nos habitudes ? Oui pour certains, conscients du désastre. Mais les politiques, les pouvoirs publics en font-ils assez pour renverser la tendance ? Nous pouvons nous interroger ...

À notre niveau, le conseil municipal œuvre dans ce sens en facilitant l'implantation sur l'ancienne décharge d'une centrale photovoltaïque, énergie propre et renouvelable, en voulant aménager la place du monument aux morts en rendant le sol perméable, en créant une noue pour stocker les eaux de pluie afin de supprimer les ruissellements... ces projets vous seront présentés prochainement lors d'une réunion publique.

Nos ressources financières nous limitent dans nos investissements car nous avons choisi de ne pas augmenter les taux de la fiscalité foncière revus à la hausse par le biais des valeurs locatives révisées par la DGFIP (direction générale des finances publiques).

Je vous souhaite un été plein de joie, que vous viendrez partager avec l'équipe des bénévoles de la grange café, qui compte sur vous pour que leur engagement soit source du bien vivre ensemble.

Patrick Taupenot

SOMMAIRE

Budget p.4-6
Actualités p.7
Vie associative p.8-9
Environnement p.10-11
Box'Inn p.12

Parution juillet 2023 IPNS Mairie de Jalogny

INFOS DIVERSES

ETAT-CIVIL

Nous avons la joie d'enregistrer deux naissances au mois d'avril :

- Maël BAUDIN, né le 11 avril 2023 à Mâcon, fils de Quentin BAUDIN et de Pauline LAGE domiciliés 4 rue du Praillon.
- Alban LAURENT, né le 26 avril 2023 à Mâcon, fils de Damien LAURENT de Océane BOURGOGNE, domiciliés 5 rue de la Verchère

Félicitations aux jeunes parents!

Mais nous avons perdu quatre habitants de la commune :

- Lucienne MAILLET, décédée le 5 janvier 2023 à Cluny, domiciliée 1 route de Touzaine.
- David PACCAUD, décédé le 23 avril 2023 à Mâcon, domicilié 5 rue de la Saint Valentin
- Georges MICHON, décédé le 27 avril 2023 à Mâcon, domicilié 2 Montée de Brout
- Josette HERITIER, décédée le 22 mai 2023 à Jalogny, domiciliée Rue du Carge.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée du 18 au 30 juillet et du 22 août au 4 septembre. Néanmoins, l'équipe municipale reste joignable via mairie@jalogny.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en 2007 doivent se faire recenser en mairie à partir de leur 16ème anniversaire.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

C.C.A.S.

Pour Les parents ayant des enfants scolarisés pour la rentrée prochaine en primaire doivent se faire connaître en mairie afin qu'un recensement puisse s'effectuer.

De plus merci de bien vouloir fournir une copie de votre dernier avis d'imposition pour permettre le calcul et la mise en place de l'aide cantine attribuée à chaque famille.

Délai de rigueur 7 SEPTEMBRE 2023.

URBANISME

Ce début d'année, il a été déposé :

Déclaration préalable de travaux

- Une réfection de toiture, modification et ravalement de façade - 8 Montée des Bousseaux
- Une piscine 6 Chemin des Vergers
- Une piscine 20 rue de la Charme
- Des panneaux photovoltaïques 10 Route de Busseret
- Une piscine 8 rue de la Chapelle
- Un auvent 8 Chemin de Touzaine
- Une modification de façade et réhabilitation 6
 Chemin des Teppes
- La fermeture d'une terrasse 10 Montée des Bousseaux

Et deux permis de construire :

- La construction d'un bâtiment d'élevage 5 route de la Ferme
- La construction d'un garage 8 Chemin de Verneau

SENS DE CIRCULATION

Il est demandé à tous les riverains de la commune de bien vouloir respecter le code de la route et notamment les sens de circulation des voies en sens unique. Nous comptons sur votre civisme!

STATION D'EPURATION

Et pour continuer sur le civisme, nous vous rappelons d'être extrêmement vigilant sur l'utilisation de vos toilettes. Nous constatons encore beaucoup trop de déchets qui n'ont rien à faire dans la station d'épuration. Nous avons dû intervenir dernièrement en urgence dernièrement par l'intermédiaire de l'entreprise Valvert car l'entrée de la station était bouchée par un tampon constitué de chiffon qui obstruait l'écoulement vers le filtre! Les conséquences auraient pu être graves et conduire à un débordement dans les canalisations des usagers. Donc pour votre bien être et le bien être des finances communales, merci de bien vouloir respecter les règles sur les rejets!

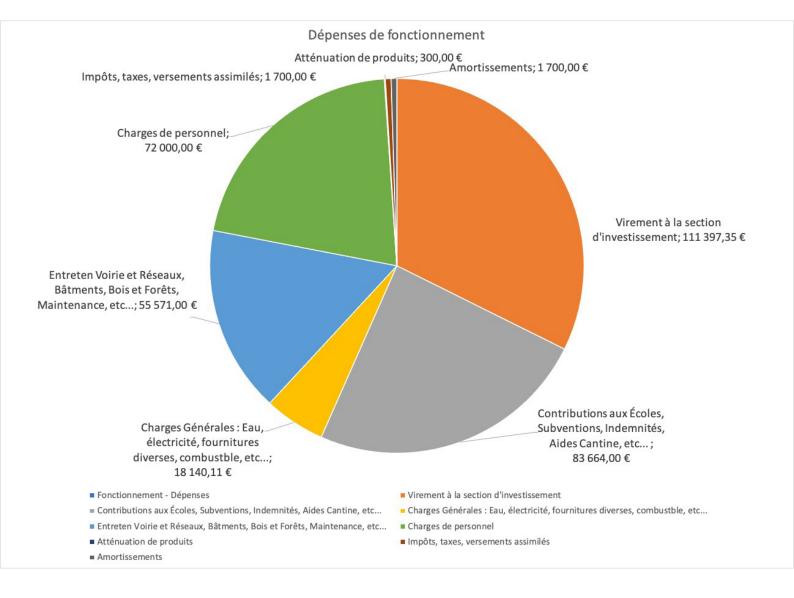
l'attribution des subvention sollicitées.

BUDGET

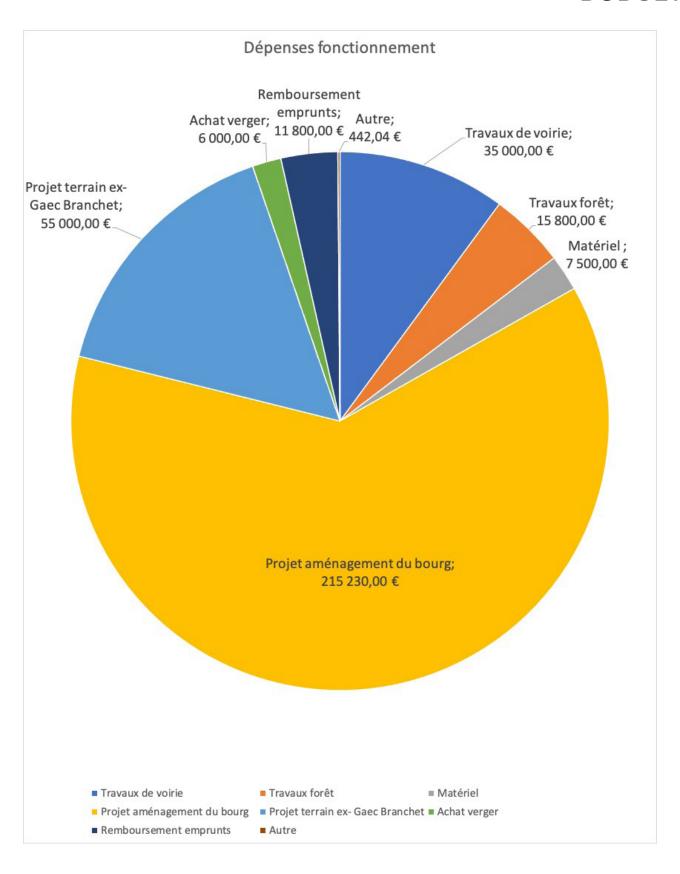
Le budget 2023 a été construit par l'équipe municipale autour de la décision de pas augmenter la part communale de l'impôt foncier.

Par ailleurs, ce budget est marqué par la volonté de réaliser un aménagement important pour notre commune : la place du monument aux morts.

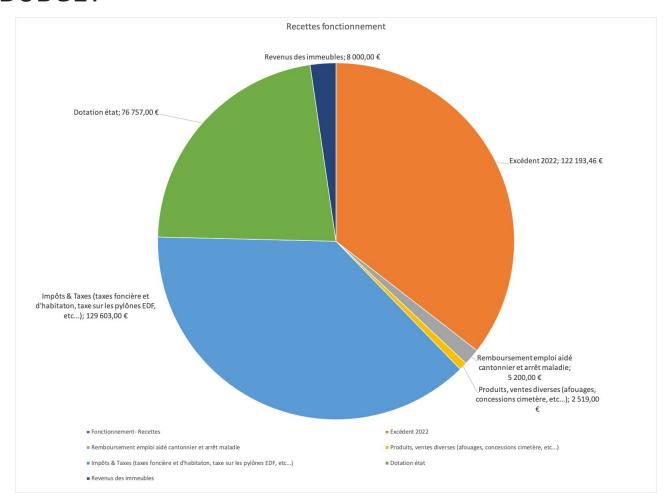
Une réunion se tiendra à l'automne pour présenter à l'ensemble des habitants les travaux prévus. Ce projet se traduit dans le budget avec un montant d'investissement de près de 215 000 €. Le conseil municipal est mobilisé pour solliciter auprès des financeurs publics des subventions. L'objectif est de se rapprocher du maximum légal soit 80% du besoin de financement couvert par des subventions. Pour information, les règles qui régissent l'établissement du budget de la commune ne nous permettent pas d'y inscrire les subventions tant qu'elles n'ont pas été officiellement attribuées. Ainsi, pour équilibrer le budget, le besoin de financement est traduit dans la section « Emprunt projet aménagement bourg ». De ce fait le montant de section diminuera automatiquement au fur et à mesure de

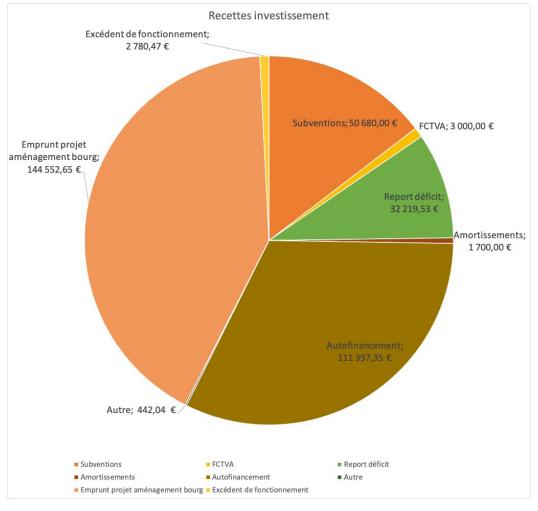


BUDGET



BUDGET





Actualités

COLLECTE DE PNEUS

Depuis quelque temps, la déchetterie du SIRTOM de CLUNY n'accepte plus les pneumatiques usagés, même avec la jante comme elle le faisait auparavant. Force est de constater que bon nombre de villageois et d'agriculteurs avaient chez eux des pneus hors d'usage à évacuer.

La commune a donc décidé d'organiser une collecte de vieux pneus, en faisant appel aux services de la société EPUR de MACON. Une benne a ainsi été mise en place dans l'enceinte du local technique du 06 au 30 avril 2023. Rapidement la benne a été remplie et ce n'est pas moins de 2,94 tonnes de pneus collectés qui seront retraités par la société EPUR. Une bonne opération pour notre environnement pour un coût global de 1478,66 € TTC. Une opération qui pourra se renouveler si le besoin existe encore.



FORMATION À L'UTILISATION DU DÉFIBRILATEUR

Suite à l'installation récente d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) sous le porche de la mairie, une formation à son utilisation a été organisée le 23 mai dernier. Cette formation a été assurée par Fabrice CHEVILLARD, responsable technico-commercial chez MATECIR-DEFIBRIL, formateur au CESU 71 à Chalon-sur-Saône et pompier volontaire, adjudant-chef au centre de formation du SDIS 71.

Une quinzaine d'habitant·e·s ont été attentif·ve·s aux conseils du formateur pour pratiquer également le massage cardiaque (indispensable en plus du DAE)

Un 2^{ème} DAE devrait être installé sur la commune (à Vaux) très prochainement. Une nouvelle session de formation devra être prévue à cette occasion pour sensibiliser un maximum de volontaires aux gestes qui sauvent.



VIE ASSOCIATIVE

GRANGE CAFÉ

L'Assemblée générale du 12 mai a été l'occasion de retrouver de nombreux et fidèles adhérents et adhérentes et 23 nouveaux et nouvelles bénévoles ont rejoint l'équipe de choc de la Grange Café, ce qui nous permet d'ouvrir tous les weeks ends ! Suite à l'assemblée générale et au conseil d'administration, le bureau est constitué des personnes suivantes :

Maric Bonniaud et Annick Jaques co-présidentes, Denis Vehrille et Bernadette Aublanc trésorier et trésorière adjointe et Joëlle Jaques secrétaire.

Pour cette deuxième année d'existence, les contacts et les partenariats ont permis de tisser des liens de proximité avec les habitants, les associations, les autres cafés associatifs, cuisine nomade et de nombreux artistes.

Aujourd'hui, nous organisons l'accueil d'artistes d'ici et d'ailleurs, des animations musicales une à deux fois par mois comme la venue des groupes pêle mêle, Duo Brazil, musique Trad, Mélo Trio, des musiciens de Jalogny et l'atelier Jazz de l'école de musique, danse et théâtre du Clunysois. Tomato-Truck, la cuisine nomade d'Aurélie et Antoine à déguster sur place ou à emporter, nous régale de ses plats une fois par mois.

La Grange Café a invité le **Bus « Chez Margueritte »** café Citoyen nomade qui viendra à Jalogny dans le cadre de son parcours à la rencontre des cafés associatifs, le 18 aout de 15h à 22h afin de partager de beaux moments d'échanges et de fête en musique.

La thématique retenue ces prochains mois sera le paysage en lien avec « le plan paysage » initié par la comcom. Des rencontres, des animations et des projections (la grange Café a acquis un écran géant) et de belles surprises à découvrir vous seront proposées en août, septembre et octobre.

L'exposition « La vie au grand air» en présence de l'artiste peintre Laure Sylvestre démarrera cette prochaine aventure après un vernissage qui a eu lieu le 7 juillet.







VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DE FLEURISSEMENT





Le comité de fleurissement du village a organisé son marché aux fleurs et légumes, comme tous les ans, le 1^{er} dimanche du mois de mai à la Grange Café.

La pluie s'est invitée en fin de matinée....

L'équipe de bénévoles s'organise pour embellir Jalogny. Chaque mois, des binômes sont responsables de l'entretien de différents massifs, lieux. Des pancartes ont été installées avec des proverbes.

Le comité a mis en place des bordures pour délimiter les rosiers qui se trouvent devant l'entrée de la salle de réunion.

Chacun peut agir pour l'embellissement du village... en mettant une fleur devant chez soi, en tondant s'il y a de l'herbe...

Les bénévoles du comité vous souhaite un très bel été!

L'AMICALE DE JALOGNY

Le début d'année a été riche en activités :

- Février: marche des soupes. 10 km avec 4 soupes différentes et un vent glacial, 94 participants. A l'arrivée des tartines chaudes, frites et gaufres ont été proposé. à renouveler....
- Avril : assemblée générale. Composition du nouveau bureau : Marie-Claude Bourillot, présidente ;

Thérèse Besson, vice-présidente ; Denis Verhille, trésorier ; Jean-Robert Thiault, trésorier adjoint ; Didier Rastour, secrétaire ; Nathalie Potdevin, secrétaire adjointe.

- Mai : exposition « d'ailleurs et d'ici » photos de Marie-Emilie et peintures d'Elisabeth Bonniel Marche commenté « Jalogny au fil de l'eau » par Pierre Danière
- Juin : Vide-grenier / vide-maison

En projets : balade géologique en septembre, Halloween en octobre, fête des lumières en décembre, concours de belote en janvier, marche des soupes en février.

Les membres de l'Amicale vous souhaite un très bel été!



ENVIRONNEMENT

EN ROUTE VERS LE 100 % COMPOSTAGE!

Afin de respecter l'obligation du tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024, **le SIRTOM a retenu une orientation : 100 % compostage sur le territoire**.

Quel accompagnement possible?

• Vous avez un jardin et pas encore de composteur ?

Réservez votre kit de compostage composé d'un composteur en bois, d'un seau à compost et d'un guide pratique au tarif préférentiel de 10 €.

• Vous n'avez pas de jardin et pas la possibilité de composter à domicile ?

Rendez-vous sur le site de compostage de la commune (dans la cour de l'église) pour participer au montage et au suivi d'une nouvelle installation!

Si vous souhaitez réserver un composteur individuel, participer à l'apport ou au suivi de sites de compostage partagé, merci de vous rapprocher du SIRTOM (03 85 59 26 98) ou directement auprès des chargées de mission :

Charline AMOROS: animcompost@sirtomgrosne.fr
Diane SAUZET: compostage@sirtomgrosne.fr



ÉPAGE

L'EPAGE du bassin versant de la Grosne a été créé en juillet 2021 pour exercer la compétence G.E.M.A.P.I. (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui a été transférée par 6 EPCI-FP: CC Saône Beaujolais, CC St-Cyr-Mère-Boitier, CC du Clunisois, CC Entre Saône et Grosne, CC Sud Côte Chalonnaise et le Grand Chalon.

L'EPAGE a donc été créé pour réfléchir à échelle d'un bassin hydrographique afin de mieux gérer les rivières de leur source à leur confluence, de prévenir et diminuer le risque d'inondation et de mieux gérer les périodes d'étiages en périodes de sécheresses via une logique et solidarité

amont-aval. L'autre rôle majeur de l'EPAGE sur ces thématiques est : d'assurer une meilleure concertation sur le territoire pour s'adapter ensemble face au réchauffement climatique et mieux gérer la ressource en eau.

Le périmètre de l'EPAGE est vaste avec plus de 1200km² et plus de 500 km de cours d'eau. La Grosne, cours d'eau principal du bassin versant, est un des principaux affluents de la Saône. Longue d'environ 92km, elle prend sa source sur la commune de Saint-Bonnet-des-Bruyères (69) et conflue avec la Saône au niveau de Marnay (71). Elle draine ce vaste bassin et se situe à cheval entre 2 départements - le département du Rhône

(69) et le département de Saône-et-Loire (71) - et 2 régions - Rhône-Alpes Auvergne et Bourgogne Franche-Comté.

Périmètre d'intervention de l'EPAGE

Mais concrètement, que fait l'EPAGE?

L'objectif principal de l'EPAGE est de RESTAURER les milieux aquatiques pour atteindre le bon état chimique et écologique des cours d'eau du territoire et d'assurer une gestion équilibrée de cette ressource!

Restaurer les milieux aquatiques permet de :

- Préserver la qualité de l'eau
- Préserver la quantité d'eau
- Préserver la biodiversité du territoire

Et, ces milieux aquatiques en bon état, tels que les cours d'eau, les zones humides rendent des services à l'Homme:

- Se protéger contre les crues en laissant plus d'espace aux cours d'eau
- Avoir une eau de qualité et fraîche
- Assurer une meilleure qualité de vie (loisirs, ilots de fraîcheur, lieux de rencontres...)

Dans le contexte actuel du changement climatique, restaurer les cours d'eau, préserver et restaurer les milieux humides sont essentiels pour préserver la quantité et la qualité de l'eau!

Pour atteindre cet objectif, l'EPAGE s'appuie sur les grandes orientations du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse qui lui-même découle de la Directive Cadre sur l'Eau de 2000.

L'EPAGE de la Grosne a rédigé son premier contrat de bassin 2023-2024 avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) pour engager des études et travaux sur le territoire. Les principaux financeurs sont l'AERMC et la Région Bourgogne Franche-Comté.

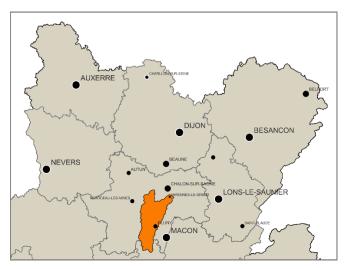
Les principales pressions connues sur les milieux aquatiques sur ce territoire et leurs conséquences sont :

• L'absence de ripisylve (forêt riveraine du cours d'eau) qui entraine un réchauffement de l'eau, avec une baisse des populations piscicoles cibles (truites farios, écrevisses à pattes blanches...);

- L'absence de clôtures en bord de cours d'eau qui entraine un piétinement des bovins en bord de cours d'eau avec une érosion de berges, une altération de la qualité de l'eau...;
- La rectification du tracé du cours d'eau qui modifie les fonctionnalités du milieu ;
- La présence de certains seuils qui font obstacles à la montaison / dévalaison des populations piscicoles et du transfert sédimentaire.

Le réchauffement de l'eau sur le bassin versant de la Grosne est notable du au réchauffement climatique. Il entraine des conséquences graves sur la biodiversité locale mais aussi sur la ressource en eau avec : l'évaporation, l'altération de la qualité de l'eau...

La présence de ripisylves en bord de cours d'eau est essentielle afin de préserver la ressource.



Carte de localisation du bassin versant Grosne



En mai dernier, Kévin et Jérémy ouvraient leur première chambre d'hôtes. Le 6 juillet ils ont inauguré leur bar à tapas.

Voilà! C'est fait. Comme nous l'avions annoncé dans notre dernier bulletin, le projet de Chambres et table d'hôtes de Kevin et Jérémy a pris joliment forme dans l'ancienne auberge du village, complètement rénovée. Entièrement réalisée par ce duo aussi entreprenant que sympathique, la décoration intérieure et extérieure y est soignée, élégante et chaleureuse.

Pourvue d'un accès indépendant ainsi qu'une terrasse privée, la chambre d'hôtes, par ailleurs agréée pour personnes à mobilité réduite, offre le meilleur confort jusqu'à sa baignoire jacuzzi. Sans oublier une vue imprenable sur la colline du village.

Bonne nouvelle pour tous ceux qui aimeraient profiter de cet écrin de verdure, aux portes du village, le bar à vins et à tapas s'ouvre au public le 6 juillet. Confortablement installés sur la terrasse nous pourrons y déguster essentiellement des produits locaux, comme par exemple, ceux de la Ferrme du Paradis de Mazille, accompagnés d'un bon verre de vin.

« La terrasse pouvant accueillir une trentaine de personnes, confie Kévin, ce sera uniquement sur réservation du jeudi au lundi de 17 h à 22 h. Nous tenons vraiment à garder le côté convivial du lieu précise Jérémy. »

Nous ne pouvons que nous réjouir de voir revivre ce lieu, malheureusement resté fermé de trop longues années. Bienvenue et bonne chance aux jeunes patrons de Box'Inn!

Kevin & Jérémy. Guest House.
7 Montée des Bousseaux.
J: 06 08 16 62 21 - K: 06 28 66 65 01
boxinn71@gmail.com